

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 20 septembre 2024

Etaient présents : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Thierry BAILLIET, Mme Joëlle BIARD, M. Xavier BIDAN, , Mme Olivia BOULANGER, Mme Lucette CHENIER, Mme Marie-France DALOT, Mme Viviane DUPEUX, Mme Michèle ELIE, Mme Mireille FAYARD, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Patrick GUERIDE, M. Christophe LAVAUD, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Henri LECLERE,, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Michel SAUVAGE, Mme Corinne TONDUF, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Guillaume VIENNOIS

Etaient excusés : Mme Célia BOIRON, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Ludvine CHATENET, M. Benoît LASCoux, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Claire MORY, Mme Véronique VADIC, M. François VALLES

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Philippe BAYOL à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. Thierry BAILLIET, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Michel PASTY à Mme Michèle ELIE, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 9

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 46

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

BUDGET ANNEXE SPANC - DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2024

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°1 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	Budget 2024	DM1		Total	Chapitres	Budget 2024	DM1		Total
011 Charges à caractère général	14 991,00 €			14 991,00 €	002 Excédents antérieurs reportés	16 983,81 €			16 983,81 €
012 Charges de personnels et assimilées	70 055,00 €			70 055,00 €	013 Atténuation de charges	- €			- €
65 Autres charges de gestion courante	6,00 €			6,00 €	70 Ventes, prestations de service	21 532,19 €			21 532,19 €
66 Charges financières	- €			- €	74 Subventions d'exploitation	- €			- €
67 Charges exceptionnelles	2 500,00 €			2 500,00 €	75 Autres produits de gestion courante	- €			- €
68 Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	7 187,00 €			7 187,00 €	77 Produits exceptionnels	56 223,00 €			56 223,00 €
				- €					- €
TOTAL OPERATIONS REELLES	94 739,00 €	- €	- €	94 739,00 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	94 739,00 €	- €	- €	94 739,00 €
023 Virement à l'investissement	- €			- €		- €			- €
042 Transferts entre sections				- €	042 Transferts entre sections	0			- €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €	- €	- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	94 739,00 €	- €	- €	94 739,00 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	94 739,00 €	- €	- €	94 739,00 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20240926-217_24-DE
Date de télétransmission : 08/10/2024
Date de réception préfecture : 08/10/2024

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

21. Immobilisations Corporelles	1220.00€
---------------------------------	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

001. Excédents antérieurs reportés	1220.00€
------------------------------------	----------

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	Budget 2024	DM1		Total	Chapitres	Budget 2024	DM1		Total
001 Déicits antérieurs reportés				- €	001 Excédents antérieurs reportés	10 694,00 €	1 220,00 €		11 914,00 €
20 Immobilisations incorporelles				- €	16 Emprunts et dettes				- €
21 Immobilisations corporelles	10 694,00 €	1 220,00 €		11 914,00 €	21 Immobilisations corporelles				- €
16 Emprunts et dettes				- €					- €
4581 Opérations pour le compte de tiers				- €	4582 Opérations pour le compte de tiers				- €
TOTAL OPERATIONS REELLES	10 694,00 €	1 220,00 €	- €	11 914,00 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	10 694,00 €	1 220,00 €	- €	11 914,00 €
				- €	021 Virement de la section de fonct.				- €
040 Transferts entre sections				- €	040 Transferts entre sections				- €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €	- €	- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 694,00 €	1 220,00 €	- €	11 914,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 694,00 €	1 220,00 €	- €	11 914,00 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20240926-217_24-DE
Date de télétransmission : 08/10/2024
Date de réception préfecture : 08/10/2024

La Commission Finances s'est réunie le 19 septembre 2024 et a donné un avis favorable,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

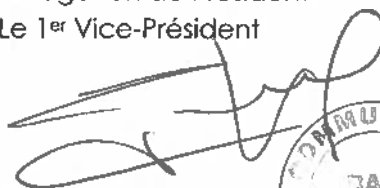
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président

Le 1^{er} Vice-Président



Eric BODEAU



Le secrétaire de séance



Pierre AUGER